

Rapport d'activités

2014-2015



1. Momo A, terre du séminaire :

1.1. L'entente avec le Lavallois pour l'accès aux Terres du Séminaire a été reconduite.

2. Momo B, Site France-Drouin :

2.1. Du gravier a été installé. La ville a effectué les travaux au coût de 140\$ (pour les deux sites).

2.2. Le débroussaillage des abords du sentier n'a pu être fait et devra être fait pour la prochaine saison.

2.3. L'escalier est en bon état.

2.4. Jean-François L'Heureux a réinstallé la pancarte et enlevé la chaîne qui barrait l'accès.

3. Site Geneviève Trépanier :

3.1. Du gravier a été installé, mais un bon trou à l'entrée du chemin reste problématique. Une autre quantité de 0-3/4 serait nécessaire (4-8 tonnes).

3.2. Peu de déchets sont présents sur le site. Une petite corvée sera nécessaire pour les abords du chemin.

3.3. Projet sensibilisation au vandalisme :

3.3.1. Les nouvelles pancartes ont été installées et l'installation répond à nos attentes.

3.3.2. Les pierres ont été installées et bien positionnées. Elles restreignent bien l'accès à la pointe du terrain. Des sites de feu sont encore présents, mais moins gros. L'activité illégale semble avoir diminué.

3.3.3. La toilette fut complètement enlevée par Guillaume et Sani-Bleu. Des affiches vandalisées ont été nettoyées par Bernard à l'aide d'acétone.

4. Trois-Sauts :

4.1. Carl a fait les démarches auprès de la Ville de Québec et auprès de madame Trudel afin de faire ouvrir la barrière.

4.2. La barrière fut ouverte pendant toute la dernière saison.

4.3. Il faudra nous assurer dès le printemps qu'elle est toujours ouverte.

5. Entente :

5.1. L'entente est renouvelée avec la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval.

5.2. Des demandes écrites ont été faites pour l'augmentation du financement.

5.3. Les deux sites sont souvent patrouillés par la police, des arrestations ont été faites dans la dernière année.

Rapport d'activités

2014-2015



5.4. L'entente avec le Lavallois pour l'accès aux Terres du Séminaire a été reconduite.

6. Partenariat :

6.1. Une présentation du GAM a été faite pour l'ASL (action sentier lavallois).

6.1.1. Nos deux organismes ont des problématiques semblables. D'éventuelles collaborations verront certainement le jour. Il faudra suivre leurs activités sur leur groupe Facebook afin de voir les possibilités éventuelles. Pour l'instant il ne semble pas y avoir eu beaucoup d'activités depuis la dernière rencontre en mai 2014.

6.1.2. Nous pourrions ajouter des pancartes de signalisation routière pour indiquer l'emplacement des terrains du GAM et se baser sur les pancartes de l'ASL.

6.2. Daniel a participé à la dernière rencontre de la FQCK un don de 1500\$ a été remis au GAM suite à cela.

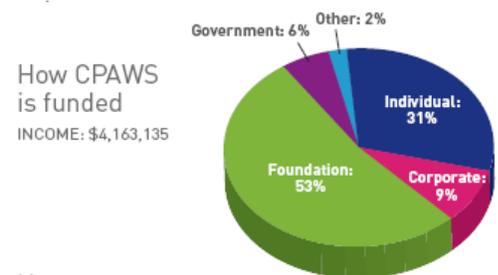
7. Financement :

7.1. Des recherches sur les organismes en liens avec la Nature ont été faites et devront être approfondies. Les données recueillies fournissent de bonnes idées et permettent d'envisager d'autres perspectives de développement du GAM :

7.1.1. Site web, outils et listes de donateurs de ces organismes ne sont qu'une partie de l'inspiration qu'ils peuvent nous apporter.

7.1.2. Canard illimité est financé à environ 40% de subventions gouvernementales, 20% de dons philanthropiques, 20% de partenaires d'entreprises, 3% de collectes de fonds, 3% de revenus de placement. Budget : 70 millions

7.1.3. SNAP est financé à environ 53% par la fondation, 31% de donc individuel, 9% de partenaires d'entreprises, 6% de subventions gouvernementales, 2% de collectes de fonds. Budget : 4.0 millions



7.2. Nous avons obtenu à la fin novembre un montant de 1500\$.

7.3. Environ 80\$ étaient dans le tronc du site de la Momo B.

7.4. Nous avons un nouveau compte épargne auprès de la banque Tangerine.

7.4.1. Le GAM a ainsi obtenu un 50\$ promotionnel.

7.4.2. Les taux de ce compte sont de 1% présentement.

Rapport d'activités

2014-2015



7.4.3. Il n'y a pas de frais de transaction et nous avons accès au guichet de la Banque Scotia sans frais.

7.5. Nous aurons bientôt un compte PayPal afin de recevoir des dons directement en ligne.

8. Organisation de la documentation et structure de l'entreprise

8.1. L'utilisation du « Google Drive » aide à l'organisation et est très appréciée par les membres du conseil.

8.2. Nous avons maintenant un document qui explique la liste des tâches des différents membres du CA, il est disponible sur Google Drive. Nous allons aussi implanter un calendrier d'activités récurrentes afin de faciliter le travail des nouveaux membres du C.A.

8.3. Nous avons commencé à numériser les vieux documents papier afin de retrouver plus facilement l'information utile.

8.4. Nous avons créé un formulaire internet pour recruter des bénévoles. Il reste à définir les besoins et projets avant d'aller de l'avant avec le recrutement.

8.5. Nous avons effectué des recherches pour voir s'il existait des ressources d'aide pour les OSBL.

8.5.1. Nous avons trouvé un guide de l'administrateur pour les OSBL.

8.5.2. Il existe des organismes dans chaque arrondissement de chaque ville qui sont là pour assister les OSBL. Ils peuvent nous apporter de l'aide à plusieurs niveaux, le coût de l'adhésion est de 50\$ par année. Un tel organisme existe pour la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval.

8.5.3. Il faut approfondir le sujet.

8.6. Nous avons commencé la création d'une page Facebook et ça reste à développer.

9. Conclusion de l'année :

9.1. La plupart des objectifs de l'année ont été réalisés avec succès. Par contre, nous n'avons pas travaillé sur le volet de la visibilité du GAM et les discussions au sujet du GAR ont été reportées. L'accès à la rivière de l'île n'a pas non plus été abordé.

9.2. Plusieurs choses ont été mise en place pour nous rendre plus efficaces à l'avenir et nous espérons pouvoir décupler nos forces avec l'aide de bénévoles sur des projets bien définis.

Rapport d'activités

2014-2015



10. PROPOSITION

10.1. Ajouter des administrateurs au C.A.

10.2. Promotion et visibilité du GAM

10.2.1. Proposer une refonte du site web.

10.2.2. Proposer une page Facebook

10.3. Groupe d'accès rivières (GAR)

10.3.1. Faire une entité sous-jacente du GAM.

10.3.2. Représentation plus facile à faire.

10.3.3. Intéresser un plus large public.

10.3.4. Possibilité d'obtenir plus facilement du financement.

10.3.5. Les gens de la Fédé sont ouverts à la possibilité d'élargir le mandat du GAM, ils ont aussi un peu d'argent pour le soutenir. L'accès aux rivières est une priorité pour la Fédé, mais ils n'ont pas les ressources en ce moment pour piloter ce dossier.

10.3.6. Faire connaître et sensibiliser les instances publiques de la problématique d'accès aux rivières.

10.3.7. Proposer la création d'un rapport pour démontrer l'impact économique favorable des accès à l'eau.

10.3.8. Créer des affiliations avec des partenaires qui peuvent nous appuyer.